

## Assurer un avenir durable aux forêts françaises

**La Charte de vitalité économique et sociale des Entreprises de Travaux Forestiers (ETF) a été signée entre la FNEDT et la FNCOFOR. Elle marque la volonté des parties de s'engager, davantage encore, pour assurer un avenir durable aux forêts françaises et aux acteurs qui les entretiennent.**

**Paris, le 26 juin 2023** - « *La FNEDT est heureuse de dévoiler la charte de vitalité économique et sociale des Entreprises de Travaux Forestiers lors de ce grand rendez-vous qu'est Euroforest, et sa première signature avec la FNCOFOR. Toutes les communes ont au moins une ETF. Nous sommes des hommes et des femmes de terrain, des partenaires des mairies et des collectivités locales, présents sur tous les territoires* », déclare Gérard Napias, président de la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT), à Saint-Bonnet-de-Joux (71).

Gérard Napias et Dominique Jarlier, président de la FNCOFOR, ont signé la Charte de vitalité économique et sociale des ETF vendredi 23 juin 2023 à Euroforest, en présence du ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau. Le ministre s'est félicité de cette première étape « *signe d'une volonté commune de structurer et renforcer l'amont de la filière dont les entreprises de travaux forestiers sont un maillon essentiel* ». Marc Fesneau insiste : « *Il faut entretenir, faire vivre, reboiser et exploiter la forêt, en particulier pour apporter une protection environnementale contre les incendies. Il est important de changer de regard sur la forêt : le Canada paye aujourd'hui très cher d'avoir délaissé ses forêts* ».

Dominique Jarlier reconnaît également le rôle et les actions des ETF, partenaires incontournables : « *6 000 communes forestières, soit 15 % de la forêt française, œuvrent à la bonification des forêts, dans le respect des hommes et des femmes, de la nature et de la biodiversité* ».

Par cette charte, les signataires s'engagent à encadrer les relations contractuelles entre les différents intervenants, rémunérer au juste prix les prestations, gérer durablement les forêts, veiller au respect de la réglementation, prendre en compte les aléas climatiques, assurer la formation et la sécurité sur les chantiers forestiers. Les contacts sont très avancés pour la signature de la charte avec d'autres organisations de la filière forêt présentes à Euroforest.

La charte de vitalité économique et sociale des ETF est le fruit du travail des entrepreneurs de travaux forestiers, de la commission Forêt de la FNEDT, d'ETF nouvelle-Aquitaine, d'EDT Grand-Est et du dialogue avec les organisations représentant les clients. Cette démarche, qui voit aujourd'hui sa concrétisation, a été engagée après l'enquête prospective 2030 « *Entreprises de travaux forestiers : quels profils à l'avenir ?* », commandée en 2021 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la FNEDT et l'Office national des forêts.

### **Pour toute information presse - Agence Ressources De la Nature**

**Fadela Benabadj** - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - [fbenabadj@agence-rdn.com](mailto:fbenabadj@agence-rdn.com)

**Benoît Moureaux** - 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78 - [bmoureaux@agence-rdn.com](mailto:bmoureaux@agence-rdn.com)



**À propos de la FNEDT** - La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 21 500 entreprises de travaux emploient 116 000 actifs permanents et occasionnels pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable. La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans. **Les ETF réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes.** La FNEDT est adhérente de la CEETAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).



Photos à télécharger (Crédit FNEDT) : <https://we.tl/t-ZMj2owdM76>